



Dans le cadre de son projet de mandature 2010-2011, le Conseil Général des Jeunes, organise un **concours de photographies** sur le thème « **Je photographie, j'écris et je classe mon patrimoine** ». Il s'adresse aux élèves scolarisés dans les collèges.

Depuis l'inscription de nos pitons, cirques et remparts au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Conseil Général des Jeunes souhaite que tous les collégiens s'approprient leur environnement.

Ainsi, ce concours est **ouvert à tous les collégiens de La Réunion** et leur participation, à titre individuel peut se faire en téléchargeant les bulletins via le site « www.cgjeunes974.fr

».

Vous trouverez, ci-dessous, le règlement du concours ainsi que le bulletin d'inscription.

Soyez nombreux à participer !

Les œuvres des élèves devront parvenir, **avant le 30 avril 2011**, à :

Conseil Général de La Réunion
DVE - Service de la Vie Collégienne
Concours de photographies
26 avenue de la Victoire
97400 Saint Denis

Informations : 02.62. 90. 37. 17.

[Téléchargez le règlement et le bulletin de participation](#)